# Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche



## MODULES FRANCOPHONES DE FORMATION A DISTANCE SUR « GENRE : CONCEPTS ET APPROCHES »

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroule sur cinq mois, de septembre 2017 à janvier 2018. Elle comporte trois modules thématiques construits autour du triptyque « savoir-vouloir-pouvoir l'égalité », dont l'accès est conditionné à la validation de l'évaluation du module précédent :

## Module 1 : Le genre : définitions, contextes et cadres institutionnels de l'enseignement supérieur

Septembre-octobre 2017 (20 heures)

Objectifs : Introduire les concepts et les approches genre et conceptualiser les processus sociaux de l'accès des femmes au pouvoir

Grâce au dialogue interdisciplinaire, les études sur le genre ont également posé la question de l'accès des femmes au savoir et au pouvoir. Il s'agit ici d'analyser la dimension sexuée du pouvoir dans le monde du travail en général et dans le cas de l'enseignement supérieur en particulier. Féminisation des personnels des IES ne rime pas avec mixité ou avec égalité puisqu'on constate une concentration des femmes dans certaines filières et leur raréfaction dans les cursus et les carrières les plus prestigieux. L'enseignement supérieur n'échappe en effet pas aux freins professionnels liés à la construction de la différence des sexes et au phénomène du plafond de verre, bien que le mythe du mérite et de l'évaluation non sexués demeure. En ce sens, la spécificité des carrières de femmes dans le monde académique doit



être analysée à la lumière de la persistance et de la recomposition des inégalités entre les femmes et les hommes.

Unité 1 : Introduction : genèse, concepts et définitions

Unité 2 : Leadership et pouvoir : réflexion sur le positionnement personnel

#### Module 2 : Vouloir l'égalité. Outils pour l'exercice des responsabilités dans l'enseignement supérieur et la recherche

Novembre 2017 (20 heures)

Objectifs : Penser l'égalité comme un projet politique au cœur des responsabilités des IES et offrir des outils pour favoriser le leadership des femmes au sein des IES

Les IES, au regard de leurs capacités de transformation de la société, ont un rôle fondamental à jouer dans le développement d'une culture et de pratiques égalitaires qui doivent promouvoir l'égalité et les actions en faveur des femmes. Le développement de politiques d'égalité est en effet devenue un enjeu dans la représentation des femmes dans les instances de représentation politique et économique (démocratie paritaire). Cela implique en premier lieu de sortir du déni des inégalités à travers la production de données pour pouvoir inscrire l'égalité à l'agenda académique.

Unité 1 : Analyser, mesurer et mettre en œuvre l'égalité

Unité 2 : Gestion universitaire et approche de genre : les outils pour agir efficacement

## Module 3 : Pouvoir l'égalité. Transformation institutionnelle par une prise en compte de l'approche fondée sur le genre et l'égalité entre les sexes dans les IES

Décembre 2017-Janvier 2018 (20 heures)

Objectifs : Contribuer au développement institutionnel par une approche « genre » dans les IES et coopérer en faveur de l'égalité

L'égalité s'inscrit dans le répertoire des valeurs, du droit et des objectifs démocratiques. Dès lors, l'appartenance au champ de la démocratie inscrit l'égalité au rang des devoirs pour les institutions et des droits pour les citoyens et citoyennes. Lieux majeurs du débat intellectuel, de la connaissance et du progrès social, les IES ont à ce titre un rôle fondamental à jouer dans la promotion de l'égalité entre les sexes, à la fois comme employeurs et comme espace de production et de transmission des savoirs. Cela passe à la fois par une analyse de la situation interne à chaque établissement d'enseignement supérieur et par le partage d'expériences associatives, institutionnelles, féministes, nationales et internationales permettant de construire et développer une culture de l'égalité.

Unité 1 : Adopter l'approche « genre » et du principe d'égalité: vers de nouvelles politiques institutionnelles

Unité 2 : Coopérer et partager les expériences en faveur de l'égalité

